

# COMMUNE DE FUANS

## Réunion du Conseil Municipal du 09 décembre 2021

**Membres présents :** Maximin AMIOTTE-PETIT, Yves BARRAND, Yohan BOUJON, Cyril CATTET, Frédéric CATTET, Jean-Michel CHAUBY, Daniel KOVACIC, Claude MAILLOT, Nicolas MARGUET, Josiane RENAUD

**Absente :** Marie-Pierre DODANE

**Secrétaire de séance :** MARGUET Nicolas

Ouverture de séance : 20H00

Clôture : 22h30

Convocation faite le : 30 Septembre 2021

### 1- Approbation du dernier compte-rendu

### 2- Comptabilité

- Sur les budgets bois et général les réalisations sont conformes aux prévisions tant en dépenses qu'en recettes. Les travaux concernant les panneaux photovoltaïques n'ayant pas débuté le budget à très peu fonctionné.
- Délibération budget bois afin d'augmenter de 1500 € le compte 2117 et 1 000 € le compte 61524

### 3- Avancement projet école du RPI

- Plusieurs projets sont en cours de chiffrage pour les communes de Funas et de Fournets Luisans.
- Pour la commune de Fuans :
  - 1 proposition de construction neuve aux Commènes
  - 1 proposition d'agrandissement de l'école des Commènes avec périscolaire
  - 1 proposition d'agrandissement de l'école des Commènes sans périscolaire.

### 4- Aire de jeux

- La CAF accorde une subvention de 4 500 € pour l'aire de jeux, la Région demande une nouvelle délibération pour un montant de 30 000 euros, et il convient de déposer un dossier de DETR pour 30 % du montant des travaux. Le conseil municipal accepte à l'unanimité les demandes de subventions et autorise M le Maire à signer les documents nécessaires.

### 5- Personnel

- Instauration de l'astreinte pour le déneigement. 16 semaines d'astreintes entre le 01 novembre de l'année N et le 31 mars de l'année N+1. Astreinte d'exploitation.

### 6- Divers

- Achat de vaisselle pour la salle des fêtes
- Courriers de locataires concernant des problèmes de voisinages dans le bâtiment de l'ancien Presbytère.
- Etude pour l'achat d'un terrain vers la salle des fêtes.
- Comice : il aura lieu le 01 octobre 2022 sur la commune et une réunion de préparation aura lieu le 13 janvier 2022 à la salle des fêtes. Toutes les personnes intéressées pour l'organisation sont les bienvenues à cette réunion.
- PLUi : la commune devra prioriser les différentes zones à urbaniser dans le projet PLUi.

Le Maire,  
Daniel KOVACIC

